

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE CODALET du 09/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 14h, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

ÉTAIENT PRESENTS : le Maire, Michel LLANAS, Frédéric GALIBERT, Patrick MASSELOT, Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Marina GUYON, Jhoanni CONESA, Christine RIERA,

ÉTAIT EXCUSEES : Emmanuelle PUY donne procuration à Isabelle AUBRY, Florence DEGEILH donne procuration à Marina GUYON et Pascal DUFLOT à Christine RIERA.

Isabelle AUBRY est désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance, procède à l'appel des conseillers, constate que le quorum est atteint, proclame la validité de la séance. Il demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu du 27 03 2023, celui-ci n'appelant pas de remarque, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

- Collège électoral : élections du délégué et suppléants pour élections sénatoriales.
- Charte communale
- Questions diverses

Le Maire demande l'incorporation à l'ordre du jour d'une délibération sur la désignation d'un référent déontologue. Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Désignation du référent déontologue

Michel LLANAS, Maire, est nommé en qualité de référent déontologue des élus et Frédéric GALIBERT, premier adjoint, en qualité de suppléant jusqu'à l'expiration du mandat 2020 2023. A la demande du référent déontologue, il peut être mis fin à ses fonctions.

Approuvé à l'unanimité.

Collège électoral pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Délégué

Michel LLANAS est élu délégué avec 11 voix et déclare accepter le mandat.

Suppléants

Frédéric GALIBERT est élu suppléant avec 11 voix et déclare accepter le mandat.

Isabelle AUBRY est élue suppléante avec 10 voix et déclare accepter le mandat.

Jhoanni CONESA est élu suppléant avec 10 voix et déclare accepter le mandat.

Charte communale : Partage et économie d'eau

Monsieur le Maire donne lecture de la charte d'engagement municipale sur le plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Comptes rendus de réunions : réunion SYDEL, panneaux solaires,

Projet de la place du village, composteur collectif

Restrictions d'usage de l'eau

Les festivités : toiles, Saint Jean, ...

A 15h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Isabelle AUBRY



Le Maire

Michel LLANAS

